

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 MAI 2021

SITUATION 2020-2021

# LE BULLETIN D'INFORMATION DES SOCIÉTAIRES DE LA MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES

## **Cher Sociétaire,**

Compte tenu du contexte lié à la pandémie COVID-19, l'Assemblée Générale des Sociétaires du 7 mai 2021 s'est déroulée exceptionnellement à huis clos et à distance. L'intégralité des documents et informations présentés à l'Assemblée Générale ont été communiqués en amont à l'ensemble des Délégués-Sociétaires titulaires et suppléants avec lesquels nous avons pu échanger le 20 avril lors d'une réunion d'informations qui s'est tenue à distance.

Les membres de l'Assemblée Générale ont ainsi été informés par le Président du Conseil d'Administration et par le Directeur Général des résultats de l'entreprise en 2020, 183<sup>e</sup> exercice de notre Société; nous vous en présentons une synthèse.

Ils ont également approuvé les résolutions proposées. Pour obtenir une information plus détaillée, vous pouvez vous connecter à notre site internet [www.mutuelledepoitiers.fr](http://www.mutuelledepoitiers.fr)

Nous vous remercions de votre fidélité.

**Le Président du Conseil d'Administration, Jacques DROUINEAU**  
**Le Directeur Général, Stéphane DÉSSERT.**

Rappel des informations publiées sur notre site internet  
[www.mutuelledepoitiers.fr](http://www.mutuelledepoitiers.fr) rubrique « La Mutuelle de Poitiers »



**Mutuelle  
de Poitiers  
Assurances**

[mutuelledepoitiers.fr](http://mutuelledepoitiers.fr)

# Devenez Délégué-Sociétaire de la Mutuelle de Poitiers Assurances

Des postes de Délégués au sein des cinq groupements de Sociétaires sont à pourvoir pour l'Assemblée Générale de 2022 au titre du renouvellement des membres par tiers tous les deux ans.

## LES DÉLÉGUÉS-SOCIÉTAIRES

Ils représentent l'ensemble des Sociétaires, et se réunissent en Assemblée Générale tous les ans au siège social (Ligugé - 86).

Les Délégués sont répartis en cinq groupements en fonction des contrats qu'ils détiennent :

### Groupement 1

**Risques des Particuliers**

### Groupement 2

**Risques des Militaires de la Gendarmerie Nationale  
(y compris Employés et Retraités)**

### Groupement 3

**Risques des autres Fonctionnaires (et assimilés)**

### Groupement 4

**Risques des Agriculteurs**

### Groupement 5

**Risques des autres Professionnels**

Dans chaque groupement, ils sont élus, par correspondance, pour six ans par les Sociétaires, au scrutin plurinominal à un tour et leurs mandats sont renouvelables par tiers tous les deux ans.

Ils se prononcent sur les comptes et la gestion de la Société, élisent les Administrateurs et ont également la charge de modifier les statuts de la Société pour les adapter aux évolutions économiques, sociales et réglementaires.

Leurs fonctions sont gratuites (sauf remboursement de frais).

## QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Conformément à l'article 17 des statuts, sont éligibles à l'Assemblée Générale les Sociétaires à jour de leurs cotisations et à condition que les contrats, leur donnant le droit d'être membre de l'Assemblée Générale, soient en vigueur. Ceux-ci ne doivent pas avoir fait l'objet d'une résiliation, d'une mise en demeure pour non-paiement des cotisations échues à la date de convocation de ladite Assemblée.

Tout candidat à la fonction de Délégué doit être Sociétaire depuis deux ans au moins et être âgé de moins de 75 ans à la date de la réunion du Comité des Candidatures (10 septembre 2021).

# Vue générale de l'exercice 2020 et perspectives 2021

En 2020, la Mutuelle de Poitiers a fait face au contexte de crise sanitaire exceptionnelle liée à la pandémie COVID-19 en adaptant son organisation, pour piloter et gérer les risques pendant cette période exceptionnelle. Grâce à la mobilisation de toutes les forces de l'entreprise, toutes les activités au service des Sociétaires ont été maintenues permettant à la Mutuelle de Poitiers d'afficher des résultats solides en 2020, tout en témoignant sa solidarité.

L'activité est principalement caractérisée par :

- Un contexte pandémique qui a entraîné une moindre progression du chiffre d'affaires.
- Une sinistralité globalement maîtrisée avec une fréquence à la baisse en

automobile, mais une sinistralité climatique soutenue en dommages aux biens notamment en raison de sécheresse et de nombreux dégâts des eaux.

- Une dotation de la provision d'égalisation d'un montant de 12,8 M€.
- Le versement d'une ristourne de cotisations de près de 10 M€ à tous nos Sociétaires en 2021, représentant 2% de leurs cotisations 2020.
- Des frais généraux maîtrisés représentant 24,26% de notre chiffre d'affaires.
- Un résultat financier en diminution en raison d'une forte volatilité des marchés financiers.

Avec un résultat d'exercice à plus de 14 M€ permettant l'alimentation des fonds propres qui sont portés à hauteur de 240 M€,

la Mutuelle de Poitiers présente un niveau de solidité fort et sécurisant pour ses Sociétaires.

Conformément à notre statut et nos valeurs mutualistes, cet exercice nous permet d'exprimer notre solidarité pendant cette période de crise sanitaire, notamment auprès des personnes les plus fragilisées. Ainsi, en complément de la ristourne de cotisations qui a été versée à tous nos Sociétaires, particuliers et professionnels, pour tous leurs contrats, la Mutuelle de Poitiers a mis en œuvre de nombreuses mesures de solidarité comme une contribution de 1 M€ au fonds de solidarité TPE.

Malgré les difficultés rencontrées et un contexte de concurrence active, notre chiffre

d'affaires a atteint 412 M€, en hausse de 2,62%. Le nombre de Sociétaires porté à plus de 477 000 montre l'attractivité de notre modèle d'assureur mutualiste.

Aujourd'hui, des incertitudes persistent pour l'avenir et nous restons attentifs aux effets de long terme que pourraient générer cette pandémie. Tous les acteurs de l'entreprise, du siège et des agences, sont pleinement opérationnels pour servir au mieux les Sociétaires.

Guidés par notre stratégie 100% digital 200% humain, nous continuons l'ouverture d'agences de proximité tout en développant les outils digitaux pour améliorer les services rendus envers nos Sociétaires qui sont la raison d'être de notre Mutuelle.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 MAI 2021

### RENOUVELLEMENT DES TIERS SORTANTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 2022

Conformément à l'article 17 de nos statuts, dans chaque groupement, les Délégués-Sociétaires sont élus pour six ans au scrutin plurinominal à un tour et leurs mandats sont renouvelés par tiers tous les deux ans.

En préambule à l'Assemblée Générale, une information a été donnée quant aux modalités relatives au futur renouvellement des tiers sortants dans chacun des cinq groupements, dont la liste est communiquée ci-dessous. Un appel à candidature est lancé auprès de l'ensemble des Sociétaires pour le renouvellement de ces tiers sortants. Les modalités sont définies ci-après au chapitre « Venez Délégué-Sociétaire de la Mutuelle de Poitiers Assurances ».

#### Groupement 1 Risques des Particuliers

**Titulaires :** Hervé DES COURTIS (75), Jean METAIS (86), Wenceslas BETOLAUD (75), Charles SKRZYNSKI (72), Dominique de PONSAY (56), Jean PINSON (33), Robert TREMOLIERES (12), Laurent BIGOT (85), Bernard JACQUET (25), Georges COUDRAY (56).

**Suppléants :** Jean-François BORDRON (85), Maurice VINCENT (17), Nadège PAPOT (86), Louis-Marie DUPONT (85), John VALENTIN (94), Hervé BRISSON (17), Etienne de GAUDART d'ALLAINES (75), Jean-Baptiste ROMET (92), Jean-Louis SALVADORI (24), Jean-Yves GRANET (86).

#### Groupement 2 Risques des Militaires de la Gendarmerie Nationale (y compris Employés et Retraités)

**Titulaire :** Jean-Paul ALETRUT (86).

#### Groupement 3 Risques des autres Fonctionnaires (et assimilés)

**Titulaires :** Christian BERNARD (16), Francine PICARD (86), Maurice SAULE (18).  
**Suppléants :** Pascal LOUIS (27), Jean HERVIER (86).

#### Groupement 4 Risques des Agriculteurs

**Titulaires :** Jean DUBOIS (86), Patrick PETERSCHMITT (86), Yvan DELAGE (16).  
**Suppléants :** Xavier GUIBERT (87).

#### Groupement 5 Risques des autres Professionnels

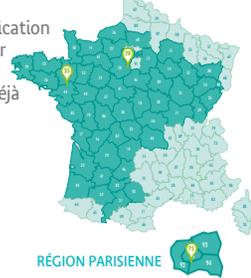
**Titulaires :** Yves MUSEREAU (86), François GASSE (86).  
**Suppléants :** Edouard de LUZE (86), Claude GUILLAUME (56).

### PRINCIPALES RÉOLUTIONS ADOPTÉES

- > Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et du Directeur Général ainsi que le rapport des Commissaires aux Comptes.
- > L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration d'affecter le résultat de la façon suivante : affectation de 14.251.150 €, au compte de réserves statutaires, qui se trouve ainsi porté à 220.367.024 €.
- > Les mandats d'administrateurs du Général François Kern, de M. Patrick de Lassée, de Maître Anne de Cambourg, et de Mme Elisabeth Guillaumond arrivent à expiration.
  - L'Assemblée Générale renouvelle pour six ans les mandats d'administrateurs du Général François Kern, de M. Patrick de Lassée, de Maître Anne de Cambourg, et de Mme Elisabeth Guillaumond.
  - Leur mandat expirera avec l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2026.
- > Le mandat de Commissaire aux comptes titulaire du Cabinet HSF Audit arrive à expiration.
  - L'Assemblée Générale renouvelle pour six ans le mandat de Commissaire aux comptes titulaire du Cabinet HSF Audit.
  - Son mandat expirera avec l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2026.

## Implantations territoriales

Nous poursuivons notre politique de densification territoriale, notre souhait étant de renforcer le maillage de notre implantation dans les départements où la Mutuelle de Poitiers est déjà présente mais avec peu de points de vente, ainsi que dans de nouveaux secteurs avec notamment l'ouverture de nouvelles agences à Paris V (75), Mordelles (35) et St-Germain-en-Laye (78).



Nouvelles implantations en 2020

RÉGION PARISIENNE

## Compte de résultat simplifié

Notre objectif est de consacrer la majeure partie des cotisations des sociétaires au règlement des sinistres et aux provisions, et la plus faible possible aux frais de gestion.

	Débit	Crédit
Sinistres et provisions + réassurance	76,01 %	100 % Cotisations
Commissions et frais généraux	24,26 %	
Alimentation des fonds propres	3,56 %	3,83 % Produits financiers nets alloués
	103,83 %	103,83 %

## L'activité

### Évolution du chiffre d'affaires

(tableau : données sur 10 ans)

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 atteint 412 495 454 €, en augmentation de 2,62%. Cette progression résulte essentiellement de l'augmentation du nombre de nos sociétaires et de nos contrats.



### Évolution du nombre de contrats

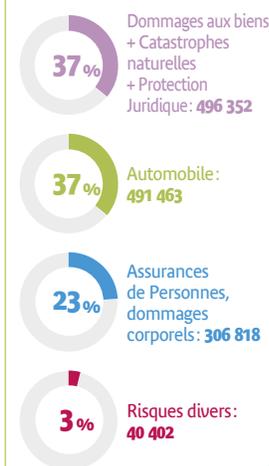
(tableau : données sur 10 ans)

Le nombre de contrats a augmenté en 2020 de plus de 27 000 contrats nets de résiliation. Il atteint pour l'ensemble de nos branches d'activité 1 335 035 fin 2020.



### Répartition du nombre de contrats (fin 2020)

1 335 035 contrats



## Chiffres clés au 31 décembre 2020

### UNE ACTIVITÉ DYNAMIQUE

1 335 035 CONTRATS

+12,17 depuis 2011

### UNE CROISSANCE PÉRENNE

412 MILLIONS € DE CHIFFRE D'AFFAIRES

+39,7% depuis 10 ans

### UN MUTUALISME EN MOUVEMENT

477 362 SOCIÉTAIRES

+11,84% depuis 2011

### UNE RELATION DE PROXIMITÉ

UN CONTACT 100% HUMAIN

CHEZ NOUS, PAS DE PLATEAU TÉLÉPHONIQUE

### UN PROFESSIONNALISME ÉTABLI

183 ans D'EXPÉRIENCE DE L'ASSURANCE

### UNE GESTION EFFICACE

24,26% DE FRAIS DE GESTION

### UNE RENTABILITÉ SÉCURISANTE

14,3 MILLIONS € DE RÉSULTAT

UNE SOLVABILITÉ ROBUSTE MARGE DE SOLVABILITÉ 2: 327%

### UNE RISTOURNE DE COTISATIONS POUR NOS SOCIÉTAIRES

2% DE COTISATIONS 2020 REMBOURSÉES  
10 MILLIONS D'€ REVERSÉS AUX SOCIÉTAIRES

### UNE SOLIDITÉ RENFORCÉE

241 MILLIONS € de fonds propres  
1,25 MILLIARD € TOTAL BILAN

## COMMENT DEVENIR DÉLÉGUÉ-SOCIÉTAIRE ?

Les candidats à la représentation des Sociétaires aux Assemblées Générales sont invités à se faire connaître par courrier postal ou électronique adressé à :

### Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la Mutuelle de Poitiers Assurances

Adresse postale : Mutuelle de Poitiers Assurances  
Secrétariat Général – BP 80 000 -86 066 Poitiers cedex 9  
ou adresse électronique : [secretariat-general@mutuelledepoitiers.fr](mailto:secretariat-general@mutuelledepoitiers.fr)

Pour être recevables les candidatures doivent être adressées au Siège Social de la Société avant le **1<sup>er</sup> septembre 2021**.  
La candidature doit préciser l'identité, l'adresse, l'âge, la profession du candidat ainsi que le ou les contrats souscrits.

Les candidatures reçues seront examinées, validées et affectées au sein d'un groupement par le Comité des Candidatures selon les critères suivants :  
**ancienneté, âge, profession, département du lieu de résidence du sociétaire, et pour arbitrer éventuellement, l'ordre d'arrivée des candidatures au Siège.**

La liste des candidats retenus par groupement et les modalités du vote seront publiées dans la Lettre aux Sociétaires de **décembre 2021**.

## POSTES À POURVOIR POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 (renouvellement des tiers sortants)

Groupements concernés	Postes à pourvoir « délégués titulaires »	Nombre maximum de candidatures retenues *
Risques de Particuliers	8	16
Risques des Militaires de la Gendarmerie Nationale (y compris employés et retraités)	2	4
Risques des autres Fonctionnaires (et assimilés)	4	8
Risques des Agriculteurs	3	6
Risques des autres professionnels	3	6

\*une candidature non retenue au titre de Délégué titulaire pourra l'être au titre de Délégué suppléant, dans les limites fixées par le règlement intérieur.

Rappel des informations publiées sur notre site internet [www.mutuelledepoitiers.fr](http://www.mutuelledepoitiers.fr) rubriques « Découvrir La Mutuelle de Poitiers ».



[mutuelledepoitiers.fr](http://mutuelledepoitiers.fr)

